

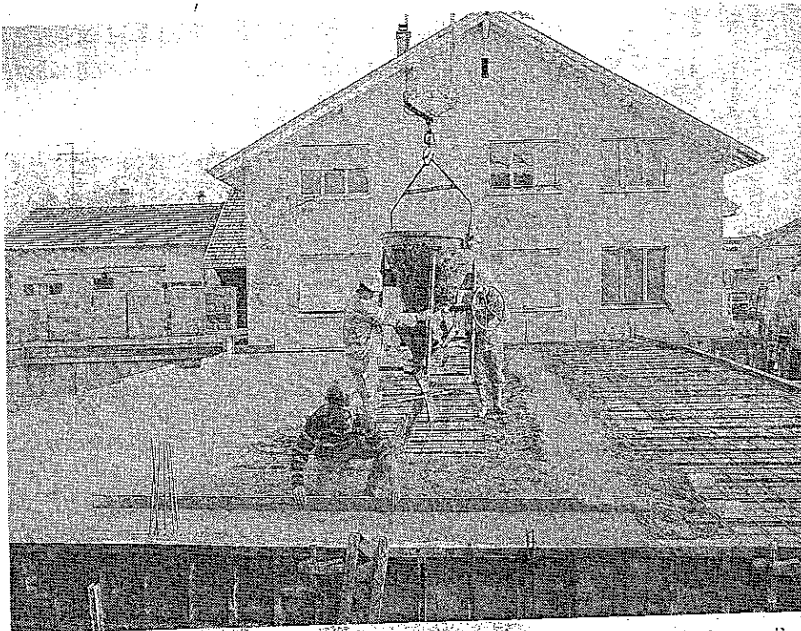
Crèches, déchets et informatique

Succession de dossiers techniques lundi soir à Ranspach-le-Haut, à l'occasion du dernier comité directeur de la com com de La Porte du Sundgau qui s'est délocalisé dans la salle du foyer-club de cette commune. La reprise en régie de la crèche de Hagenthal-le-Bas, le renouvellement du marché de collecte des déchets en points d'apports volontaires et le renouvellement du serveur informatique figuraient au menu des débats.

■ Après Bernard Felzhalb à Liebenswiller, le 11 décembre dernier c'était lundi soir au tour de Catherine Bubendorff, maire de Ranspach-le-Haut, d'accueillir lundi soir, dans le cadre d'une séance décentralisée, les délégués du comité directeur de la Communauté de communes de La Porte du Sundgau. Sous la présidence de Jean-Pierre Ueberschlag, les élus ont d'abord entériné plusieurs décisions relatives à la reprise en régie de la crèche des Tom Pouce de Hagenthal-le-Bas. On procéda dans un premier temps au réajustement du nombre des postes transférés. Dans un deuxième temps, la collectivité approuva les tarifs. On continuera à facturer le service rendu aux parents en se référant au barème de la CAF tout en se donnant la possibilité de réajuster les tarifs au bout de six mois.

Un logiciel unique qui permettra de centraliser à terme les chiffres

Les deux futures crèches (Hagenthal et Ranspach-le-Bas) seront gérées à partir d'un logiciel unique qui permettra aussi de centraliser à terme les chiffres comptables et statistiques. 6 000 € seront



À Ranspach-le-Bas, dans le cadre du chantier de la nouvelle crèche, on termine de couler les premières dalles des extensions de l'ancien restaurant "Aux raisins". (Photo DNA)

investis dans un logiciel de gestion ad hoc. Les élus ont par ailleurs décidé d'allouer 3 500 € pour l'achat de matériel de cuisson et de conservation.

Toujours dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, l'association de ges-

tion s'est vu attribuer une subvention de 12 000 € sous forme d'avance. 6 000 € seront versés dès ce mois de janvier et 6 000 € le seront au mois de février.

Au chapitre environnement et cadre de vie, les délégués ont renouvelé lundi soir

le contrat de la société Schroll de Colmar chargée du marché de la collecte et du recyclage du papier et des plastiques collectés en points d'apports volontaires. Ce marché arrivait à terme le 28 février. Il est ainsi reconduit à partir du 1^{er} mars.

Pour garantir la collecte des déchets électriques et électroniques, désignés sous le sigle barbare de "DEEE" et recouvrant les appareils électroménagers, les téléviseurs, vieux matériels informatiques etc., la com com vient de signer une convention avec un éco-organisme qui aura pour mission de les faire recycler ou détruire dans les règles de l'art.

Confrontée à un problème de serveur informatique

En ce qui concerne le projet de la déchetterie de Michelbach-le-Haut, le dossier de la mise à disposition du terrain avance péniblement. Après la mise en place d'une DUP (déclaration d'utilité publique) et un rendez-vous manqué devant le notaire, on risque d'aller vers une expropriation.

Confrontée à un problème de serveur informatique (l'équipement actuel date de 2003), la Communauté de communes a décidé l'autre soir de renouveler cet équipement en faisant appel à la société OCI de Sausheim pour 9 300 € HT. Il faut y ajouter 2 400 € au titre d'un contrat de maintenance annuelle.

M. Baltrès